

CHAUSSENAC



Novembre 2024 N° 68



ÉDITORIAL

Les politiques, les médias nous parlent souvent des zones difficiles ou qui le deviennent dans les métropoles.

Les cités, les squats, les bidonvilles qui ne disent pas leur nom, car en France cela paraît impensable.

La pauvreté, la détresse, la misère qui se développent dans ces lieux, engendrent économie parallèle, trafic, règlement de compte et violence que, vu de notre prisme campagnard, nous avons du mal à comprendre et à concevoir !

Et pourtant, je trouve que le sort des ruraux n'est guère plus enviable...

Une déliquescence s'instille insidieusement dans nos campagnes et détériore considérablement nos modes de vie.

– Pour les jeunes, qui voient les écoles fermer, obligés d'aller de plus en plus loin pour se scolariser ; les écoles primaires s'éloignent mais, que dire des écoles supérieures à plusieurs centaines de kilomètres. Et une fois leur diplôme en poche, ils seront contraints de partir pour trouver du travail...en ville.

Difficile aussi, pour eux de se retrouver et de se structurer socialement ou sportivement. D'ailleurs, l'USC, club de foot communal fait figure d'exception. Merci aux licenciés de tout mettre en œuvre pour le pérenniser.

– Pour les anciens, les déserts médicaux, la dématérialisation, l'abandon des services publics entraînent pour ces personnes vulnérables, une dépendance et un isolement. Les auxiliaires de vie font un travail essentiel et colossal pour maintenir les aînés chez eux, dans leurs lieux de vie : leur rôle n'est pas assez reconnu ... et rémunéré.

Je pourrais évoquer aussi les collectifs anti-tout qui remettent en cause nos coutumes, notre culture et décident pour nous, de ce que nous devons conserver ou abolir...

Heureusement le Cantal est magnifique, pur, authentique, naturel... ce qui en fait un atout.

Le département mène une politique d'attractivité afin d'endiguer l'hémorragie démographique ; je lui souhaite de réussir et notre commune ne peut que s'associer à ces initiatives. D'ailleurs, 2025 sera pour nous, l'année du recensement qui est un acte fort qui détermine (au moins financièrement) l'avenir de notre commune.

Nous essayons encore et toujours d'être attractifs avec les moyens qui sont les nôtres. Nos moyens financiers ne nous permettent pas de réaliser de grands projets, aussi, nos efforts se portent sur l'humain :

– des associations dynamiques qui proposent des activités pour tous les âges et tous les goûts avec notamment la reprise d'activités des « Loisirs créatifs », la naissance de l'association « Les Ptits Bonheurs Solidaires » ;

– un Conseil Municipal soudé qui cherche constamment à restaurer les infrastructures existantes et s'efforcent de promouvoir les projets sociaux culturels tels que le Bus CyberCantal, l'hébergement d'un atelier de peinture. Nous sommes à l'écoute de toutes les initiatives ... C'est dans cet état d'esprit que nous avons souhaité et encouragé la réouverture rapide de notre bar-restaurant. La réussite de Marie et de son équipe sera bénéfique à chacun ;

– nos bénévoles qui égayent le bourg avec des décorations et des créations originales.

Merci aussi à toutes les personnes qui fleurissent et sont soucieuses de l'image de nos hameaux.

Le bien vivre en milieu rural est un atout que nous devons cultiver et développer tous ensemble car c'est collectivement et mutuellement que nous trouverons des solutions.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche 5 janvier 2025 pour vous présenter les vœux de la municipalité.

Jean-Marc Delbos

Horaires et Services

Secrétariat de Mairie

6 rue de la Mairie 15700 CHAUSSENAC

Ouvert au public les : Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 9h-12h et 13h30 – 16h00

Vous pouvez nous joindre au **04-71-69-02-01** ou par mail : mairie@chaussenac.fr

En cas d'urgence s'adresser à Monsieur le Maire : 06-84-96-20-04

ou aux adjoints : 06-26-38-49-62 ou 04-71-69-05-48.

Pour des dossiers ou des questions sur l'urbanisme (constitution, dépôt de permis, déclaration), renseignements les mercredis matins.



Agence postale

Horaires : 9h30 – 12h00

L – Ma – Me – J – V – S

Tél. : 04-71-69-04-18

- Ordinateur disponible (gratuit)
- Photocopies (gratuites)
- Retraits et versements : CCP, Épargne : Livret A, LEP
- Retraits CB (La Poste)
- Paiement toutes cartes à partir de 1 €
- Colissimo, timbres philatéliques
- Possibilité de rendez-vous (gratuit) sur place pour démonstration de la tablette ARDOIZ, accessible aux seniors.



NOUVEAU depuis le 12 novembre ! Le Chaus'snack

Du lundi au vendredi, bar/restaurant/dépôt de pain et journaux de 7h30 à 14h00.

Le samedi/dimanche : bar/dépôt de pain et journaux de 7h30 à 12h00.

Menus ouvriers disponibles chaque semaine sur facebook « Le Chaus'snack »

Renseignements et réservations au **06 34 66 45 09**

(Horaires et services susceptibles d'évoluer dans les semaines qui viennent)



Bibliothèque

Ouverte les mercredis de 14 à 16 heures ainsi que le premier samedi du mois de 10 à 12 heures.



Activités Eau, Terre, Neige et Glisse

Vincent Terrisse, guide de Haute Montagne installé à Cussac, vous propose de nombreuses activités sportives et de loisirs pour cet hiver.

Pensez à consulter son site www.terreducantal.fr ou contactez-le au 07 86 05 35 04.

Compte-Rendu des Conseils Municipaux

Trois comptes-rendus de Conseils Municipaux ont été diffusés depuis la parution du dernier bulletin. Ils peuvent être consultés en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Principaux thèmes abordés lors de ces réunions:

- Réfection de la voirie et enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, internet,...) dans le village d'Ostenac:

Pour l'enfouissement des réseaux, le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE15) prend une grande partie de la facture à sa charge, ne reste à la commune que 50 % de l'enfouissement du téléphone/internet et l'achat et la pose des lampadaires pour la somme de 24 400 € HT, payable sur 2 ans.

Pour la réfection de la voirie, le chiffrage fait par le bureau d'études CIT (Cantal Ingénierie et Territoires) prévoit une dépense de 153 000 € HT. Deux subventions ont été demandées (Département et État) pour un montant estimé à 53 000 €. Une première subvention pour 15 000 € a été obtenu via le FCS 2024 (Fonds Cantal Solidaire). Le reste sera autofinancé.

Les travaux devraient démarrer fin 2024 et se terminer en 2025.

Monsieur le Maire est chargé de travailler avec le CIT pour activer le marché public.

- Forêt sectionnaire Contres – Lassudrie

En 2023, l'ONF a mis en place avec les communes de Brageac et Chaussenac un plan d'exploitation de la forêt sectionnaire de Contres – La Sudrie.

Une vente de bois avait été proposée sur 22 ha.

Compte tenu d'un avis défavorable de l'ONF, d'une rémunération trop faible, de l'obligation de créer une piste, décision est prise de laisser la forêt en l'état, décision identique à celle de Brageac.

- Index des loyers

Comme chaque année, l'INSEE publie un index de variation des loyers pour les immeubles soumis à la location. Cette année l'index INSEE augmente de 3,49 %.

Décision du Conseil Municipal d'appliquer cette augmentation et de passer de 45 à 48 € par trimestre, le loyer des garages qui n'avait pas été augmenté depuis longtemps.

- Désignation pour le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) :

Le conseil municipal désigne Sébastien LAC titulaire et Christian LESCURE suppléant pour représenter la commune dans la commission dédiée au sein de la Communauté de Commune.

- Voirie de Cussac :

La maison située sur la parcelle ZW052 à Cussac subit au niveau du rez-de-chaussée des infiltrations d'eau qui sont apparues suite à l'enfouissement des réseaux secs à Cussac.

Après différents travaux effectués par la mairie pour tenter de régler le problème, un devis pour des travaux de drainage de 7 785 € a été proposé. La commune prend en charge une partie de ce devis (5 000€).

- Association Inter-Âge :

Cette association est en sommeil depuis plusieurs années. Il reste de l'argent sur un compte de La Banque Postale qui génère des frais de tenue de compte et des problèmes.

Une dernière réunion est organisée afin de tenter de relancer l'association. Si cette dernière tentative n'aboutit pas, la dissolution de cette association sera prononcée ; le solde du compte sera partagé entre les différentes associations communales.

- Recensement :

L'année 2025 sera l'année d'un nouveau recensement pour Chaussenac.

Isabelle CAPEL est nommée coordonnatrice et Florent Esman agent recenseur.

- Maison de l'ancienne Poste :

Suite à la décision de vendre l'immeuble de l'ancienne Poste, deux estimations relativement similaires ont été réalisées par des professionnels et le diagnostic énergétique doit être réalisé.

- Maison en ruine à Cheyssiol :

Suite à l'obligation de mettre en sécurité la circulation dans le village de Cheyssiol, un nouveau contact a été pris avec les propriétaires anglais de la bâtisse en ruine. Après des contacts peu fructueux, le tribunal administratif a donc été saisi par la commune, un expert est venu, a vu et a conclu à la démolition totale de la maison pour sécuriser le site.

Un artisan maçon est prêt à démolir et nettoyer le site contre la récupération des matériaux.

Le Conseil Municipal valide cette option mais souhaite que la commune devienne propriétaire du terrain pour une somme symbolique.

Contact est pris avec la propriétaire Mme NORTON pour lui présenter cette proposition.

Achat d'électricité :

Sur proposition du Syndicat Départemental d'Énergies 15, le conseil municipal valide l'adhésion à un groupement interdépartemental d'achat d'électricité pour la période 2026-2030.

- Commerce multi-services de Chaussenac :

L'actuel gérant, Monsieur Chambonnet, a décidé d'arrêter cette activité et a donné son congé.

Un couple d'Escladines étant intéressé pour reprendre ce commerce, décision est prise de nommer Mme Marie GIRAUD comme gérante. Celle-ci sera aidée par son compagnon, M Henri BLAISE.

Le commerce devrait rouvrir le plus rapidement possible dans le respect des règles administratives.

- Création d'une adresse postale au bâtiment agricole de M. Florent REYT à Contres : 1bis lieu-dit Contres



CyberCantal le Bus Départemental



N'hésitez pas à rejoindre le bus départemental afin de vous faire aider dans toutes vos démarches informatiques et administratives (déclaration d'impôts, demande de retraite,...) et de vous former sur les outils informatiques.

Le bus est présent une fois par mois de 10h00 à 16h00 dans la cour de la Mairie : jours précisés dans la feuille du mois.

Sans rendez-vous mais il est préférable de réserver.

Vincent POYET
vpoyet@cantal.fr
04 71 46 59 81

La rubrique « État Civil », comporte tous les mariages, naissances et décès survenus sur la commune ou retransmis sur l'état civil de la commune, ainsi que les personnes inhumées au cimetière de Chaussenac.

Nous avons également repris des informations n'existant pas dans l'état civil de Chaussenac mais concernant des personnes liées à des habitants de Chaussenac qui ont souhaité nous faire part de ces informations.

Dans la rubrique « Nouveaux arrivants », figurent les personnes qui, à notre connaissance, se sont installées à Chaussenac ou qui ont changé de domicile à Chaussenac.

Enfin, dans la rubrique « Résultats examens » sont listés tous les élèves ou étudiants dont on nous a signalé la réussite à un examen.

Merci de nous signaler toute erreur ou omission que nous reprendrons dans notre prochain bulletin.

État Civil

Mariages :

- **Christelle REBOLLO** et **Arnaud BELHOMME**, mariés le 29 juin 2024, fils de Martine et Jean-Louis BELHOMME et petit fils de Denise et René (†) BARRIER, d'Ostenac Bas.
- **Fanny BLANCHET** et **Florian APAP**, mariés le 19 juillet 2024, fille d'Isabelle et Philippe BLANCHET de Cussac.

Décès :

- **Eugénie Raymonde PRADEYROL** veuve **DARNIS**, née le 30 juillet 1930 à Mauriac, décédée le 11 janvier 2024 à Ally, ancienne habitante de Chaussenac,
- **Jean Maurice VIZET**, né le 24 juin 1933 à Tourniac, décédé le 1er février 2024 à Darzac (19), ancien habitant de Chaussenac,
- **Jean Jacques Camille Célestin CHANUT**, né le 19 décembre 1951 à Paris (14), décédé le 11 février 2024 à Créteil (94).
- **René Paul Marius CHEYMOL**, né le 16 janvier 1927 à Bellevue, décédé le 24 juin 2024 à Pleaux,
- **Suzanne Monique Gabrielle CHOREL** veuve **DUMAS**, née le 24 février 1935 à Saint-Chamond (42), décédée le 9 juillet 2024 à Saint-Martin-du-Tertre (95),
- **Jean-Marie Victor Edmond CLARENS**, né le 15 septembre 1951 à Trézel (Algérie), décédé le 12 juillet 2024 à Briis-sous-Forges (91), ancien habitant de Chaussenac,
- **Catherine Marie Jeanne TERRAIL** épouse **MAZELIER**, née le 20 décembre 1962 à Brive-la-Gaillarde (19), décédée le 16 juillet 2024 à Brive-la-Gaillarde (19),
- **Renée Élise Marie Jeanne Antoinette BASSET** veuve **MARTINAUD**, née le 22 septembre 1922 à Fontaines (89), décédée le 17 juillet 2024 à Aurillac, ancienne habitante de Chaussenac,
- **René Louis BARRIER**, né le 2 mars 1933 à Saint-Bonnet-de-Salers (15), décédé le 30 août 2024 à Ostenac.
- **Alice Mélanie MATHIEU** veuve **TERRAIL**, née le 1er juillet 1937 à Ostenac, décédée le 8 Octobre 2024 à Ally.



Élagage

La végétation ayant bien profité cet été, nous vous rappelons quelques règles concernant les haies à l'aplomb du domaine public :

- elles doivent être d'une hauteur limitée à 2 mètres,
- c'est le propriétaire (ou locataire) qui est responsable de la taille de ses haies (comme des arbres) et qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture.

Résultats examens

Toutes nos félicitations à :

- **Pauline CAPEL**, fille de Christine DELBOS demeurant à Saint-Paul-des-Landes, et Stéphane CAPEL demeurant à Saint-Santin-Cantalès, petite-fille de Simone DELBOS de Cussac, a obtenu la licence Science de l'éducation avec mention TB.
- **Clara DELBOS**, fille d'Éliane et Jean-Marc DELBOS de Cussac, petite-fille de Simone DELBOS de Cussac, a obtenu la Mention Complémentaire Pâtisserie, Chocolaterie, Glacerie, Confiseur avec mention AB.
- **Justine DELMAS**, fille d'Isabelle SEILLIER et de Gérard DELMAS du bourg, petite-fille de Marie-Claude SEILLIER du bourg, a obtenu le Bac Technologique spécialité Sciences et Technologies de la Santé et du Social avec mention AB.
- **François PIAULT**, fils de Christelle COUSTEIX du bourg et de Philippe PIAULT de Pleaux, petit-fils d'Arlette COUSTEIX demeurant à Pleaux, a obtenu le CAP Conducteur d'engins TP et carrières, mention TB et le 2ème prix d'enseignement professionnel, promotion Gagneraud à l'EATP (École d'Application aux métiers des Travaux Publics).
- **Baptiste SEILLIER**, fils d'Isabelle CAPEL et de Christian SEILLIER du bourg, petit-fils de Marie-Claude SEILLIER du bourg, a obtenu le BEPC mention AB.
- **Téva TERRISSE**, fils de Vincent TERRISSE de Cussac et de Marie LATHOUD demeurant à Sainte-Eulalie, a obtenu le BEPC mention AB.
- **Antoine VANTAL**, fils de Mireille et Serge VANTAL demeurant à Saint-Paul-des-Landes, petit-fils de Simone DELBOS de Cussac a obtenu le diplôme d'Ingénieur Agronome - Option CALICE : Concevoir et Accompagner l'Innov'action en Agronomie
- **Léo VANTAL**, fils de Mireille et Serge VANTAL demeurant à Saint-Paul-des-Landes, petit-fils de Simone DELBOS de Cussac a obtenu le Bac Professionnel Aménagement Paysager - Mention AB.



Important ! Numéros d'urgence !



Les standards du SDIS (18) , du SAMU (15) et de la Gendarmerie Nationale (17) ont subi une mise à jour technique.

En cas d'urgence, vous devez toujours composer le 15, 17, 18 ou 112.

Cependant, lorsqu'un de ces services doit rentrer en contact avec vous, c'est le **0 800 112 112** qui apparaît sur votre téléphone.

Attention ! Ce n'est pas du démarchage et il vous faut répondre !!!

Enregistrez ce numéro dans vos contacts afin que vous sachiez que c'est bien le numéro d'urgence qui vous appelle !

Recensement

Cette année, Chaussenac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier jusqu'au 15 février 2025 inclus.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, Monsieur Florent Esman, agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par M. Esman à votre demande.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
3. **identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **le secrétariat de mairie les mardis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h ainsi que les mercredis matin (04-71-69-02-01).**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Le Chaus'snack

Monsieur Chambonnet, ancien gérant de notre commerce, ayant arrêté son activité et quitté définitivement Chaussenac, nous avons eu le plaisir de recevoir la candidature de **Madame Marie Giraud et de Monsieur Henri Blaise**, habitants d'Escladines, pour reprendre le bar-restaurant.



Ils ont été reçus en séance du Conseil Municipal le 16 octobre pour présenter leur candidature et exprimer leurs motivations. Après discussion et dialogue, le Conseil Municipal a validé cette candidature : Madame Marie Giraud est gérante ; aidée par son compagnon, elle propose différents repas dont des menus ouvriers. Différentes activités annexes sont

développées, telles que le portage de repas, l'épicerie sèche, ...

Un bar-restaurant est un lieu de vie essentiel en milieu rural ; la meilleure façon de les aider et de faire vivre le village, c'est de les faire travailler !

Jean-Marc Delbos



Travaux



La voirie du Bar de Mollat étant très dégradée, le Conseil Municipal avait décidé d'y faire des travaux.

C'est l'entreprise CROUTE qui a été choisie pour effectuer ces travaux ; ceux-ci consistent à reprofiler la chaussée, poser des caniveaux béton pour canaliser les eaux pluviales et les évacuer en contre-bas vers la Ganelle et finir en goudronnant avec un enrobé.

Le coût s'élève à 33 566 euros HT ; une subvention de l'État (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 13 426 euros a été obtenue.

Les travaux ont commencé en novembre pour un mois environ.

Travaux de toiture pour la sacristie et le presbytère : nous attendons toujours le couvreur !!!

Jean-Marc Delbos



Agriculteurs sur la sellette

Les paysans ne sont pas des illuminés nostalgiques, le paysan a trois missions indéfectiblement liées : Produire, Employer, Préserver.

Produire une alimentation en quantité suffisante, de qualité, variée et accessible à tous.

Employer : il ne peut y avoir de pays sans paysans nombreux afin de maîtriser et répartir les diverses productions pour assurer un revenu décent.

Préserver la bonne santé des sols, de l'eau et des paysages.

« L'avenir c'est de se dire : qu'est ce que l'on peut faire ensemble ? »

Yves Goutal

Soirée du 9 août 2024

Les Vendredis Gourmands mis en place en 2020 ont perduré 4 fois par été jusqu'en 2023.

Mais, en fin d'été 2023, nous avons fait le constat que ces événements étaient trop lourds et que les bénévoles étaient usés et lassés.

Durant le printemps, la municipalité a souhaité mener une réflexion avec toutes les associations communales afin de donner vie au village, au moins une soirée.

La date du 9 août a été choisie et 6 associations (ACCA, Association du Patrimoine, Comice Agricole, Comité des fêtes, Les P'tits Bonheurs Solidaires, USC) ont fait le pari de travailler ensemble, de mutualiser les moyens et les personnes pour proposer une soirée festive et conviviale sur la place du village.



Le 9 août, 220 personnes (majoritairement de Chausseuac) sont venues partager un repas autour de produits locaux, animé durant 2 heures par le groupe de Musique Country « Sagiran Country Style ».



Au delà de la réussite de cette soirée, il faut y voir une volonté des associations et surtout des bénévoles à vouloir faire vivre notre commune dans un état d'esprit de partage, d'investissement et de convivialité, compris par les Chausseuacois qui ont répondu présents.

Merci encore à toutes et tous !

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Jean-Marc Delbos



Octobre rose

Élan de solidarité autour de la couture et des dons pour Les P'tits Bonheurs Solidaires

Chaque année, le mois d'octobre est dédié à la sensibilisation du cancer du sein, une initiative connue sous le nom d'Octobre Rose. Cette campagne vise à informer le public sur l'importance de cette maladie qui touche les femmes mais aussi les hommes et les enfants. Cette année l'association Les P'tits Bonheurs Solidaires a eu l'honneur d'être conviée au match de hand à Mauriac le samedi 5 octobre 2024.

Une rencontre organisée par le HBCM MAURIAC aux couleurs d'Octobre Rose et une tombola lors de cette soirée qui nous a permis de recevoir un généreux don de 200 euros. Ce don va nous permettre l'achat de matières premières pour continuer la confection de bonnets chimiothérapie à l'occasion du challenge Mon Bonnet Rose. Ils seront offerts aux patients atteints de cancer. Ce don permettra aussi, ne l'oublions pas, de participer à d'autres challenges comme les Lovelybag de Lovely Solidarity pour les personnes en parcours de soins, les protections féminines lavables pour aider l'association Soie Rouge et les boîtes de Noël du 15 pour soutenir les plus démunis.



Mais l'association Les P'tits Bonheurs Solidaires a décidé de marquer le coup en prolongeant cet élan de solidarité, en participant à Octobre Rose à Mauriac le dimanche 06 octobre 2024.

Organisé par la Mairie de Mauriac, l'association a eu l'honneur de tenir un stand sur lequel étaient vendues des confections faites par les bénévoles. Cette action a pu permettre à l'association de remettre une donation de 100 euros à la Ligue contre le Cancer.

L'association Les P'tits Bonheurs Solidaires tient à remercier tous les

bénévoles, ainsi que les particuliers pour leur participation. Sans eux rien ne serait possible.

Nous avons participé également à différents ateliers sur Pleaux, Saint-Martin-Valmeroux, Mauriac et Chaussenac.

L'association profite de l'occasion pour lancer un appel aux dons afin d'avancer dans ces projets et d'en concrétiser de nouveaux.

- couture : (matières premières, tissus, laine, aiguilles, fil, fermeture éclair, mercerie,...),
- boîte de Noël : (produit d'hygiène, bonnet écharpe, vêtements, nourriture, loisirs, livre,...).

Retrouvez-nous sur :

Facebook : Les p'tits Bonheurs Solidaires

Instagram : Les P'tits Bonheurs Solidaires

lesptitsbonheurssolidaires@gmail.com

Contact :

- Audrey MAZE : 06 31 25 78 12

- Isabelle CAPEL : 06 78 43 63 40



Comité des fêtes

Pour commencer, si nous faisons un retour en arrière sur notre fête patronale ?

Tout d'abord, nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues faire la fête avec nous le 1er week-end d'août !



Cette année, les habitudes n'ont pas changé.

Nous avons commencé ce week-end festif par notre vide-grenier qui, contrairement aux années précédentes à plutôt bien marché ; merci aux exposants ainsi qu'aux visiteurs qui ont animé ce début de journée !

Nous avons poursuivi avec un repas convivial autour d'une assiette de charcuterie, une barquette de frites et saucisse puis une glace. Un repas qui s'est déroulé dans la joie et la bonne entente, ce qui est, pour nous, une réussite.

La suite de cette journée a été animée pour la deuxième année de notre jeu de piste, qui comme l'année passée, a été un grand succès. Durant cette après-midi, nous avons eu le plaisir d'avoir une exposition de l'Association du Patrimoine sur Chausseac mais aussi une démonstration et une invitation à la couture de bonnets chimio par l'Association des P'tits Bonheurs Solidaires.



Maintenant place à la soirée !

Un petit changement ! Place au repas Champêtre ! Nous avons troqué la paella pour une purée jambon braisé qui, pour notre plus grand soulagement, a été appréciée par un grand nombre d'entre vous.

Une habitude qui ne change pas, est notre retraite aux flambeaux et notre bataille de confettis qui amuse toujours autant petits et grands.

Comme chaque année, notre artificier s'est encore surpassé pour nous mettre des étoiles plein les yeux ! Un grand merci à lui et à la Municipalité qui nous a offert ce spectacle !

Pour clore cette journée bien chargée et conviviale nous avons eu notre bal.

Notre week-end festif a été clôturé le lendemain par le traditionnel tournoi de pétanque.



Ce week-end de fête a laissé place le 9 août à une autre soirée qui, pour la première fois, a été organisée par toutes les associations de la commune. Nous nous sommes tous réunis pour organiser une soirée supplémentaire.

Durant celle-ci vous avez pu vous retrouver autour d'un repas préparé par nous tous et vous avez assisté à une démonstration de danse Country.

Nous tenons à vous remercier pour vos contributions durant les animations de cet été !

Après l'été place à l'hiver !

Encore cette année, le Comité va se remonter les manches pour que Chaussenac garde son esprit de Noël. La maison du père Noël va revenir sur notre place avec une boîte à lettres pour que les enfants puissent lui faire parvenir leur liste de cadeaux, mais aussi les lumières seront de retour.

Nous vous attendons nombreux le 7 décembre pour nous aider à embellir le village.

Le Comité cherche toujours des petites mains pour aider, alors, si vous en avez envie n'hésitez pas ! Notre porte est grand ouverte !

Mélany Aubriot



Décoration estivale

Vous avez pu apercevoir cet été de nouveaux habitants qui se sont installés dans le village !



Merci aux bénévoles et à toutes les personnes qui, en donnant du matériel, ont contribué à décorer et animer Chaussenac.



Nouveau ! Atelier dessin et peinture adultes



Depuis le 8 novembre, Corinne PAGES anime un atelier dessin et peinture, réservé aux adultes tous les vendredis de 14h à 16h30 dans la salle de réunion de la mairie. (le matériel beaux-arts n'est pas fourni).

Pour tous renseignements et inscriptions :
06 62 34 44 12

corinnepages.com



Comice Agricole

Comme chaque année, nous avons organisé la fête du pain qui s'est déroulée les 20 et 21 juillet 2024.



Une vente de pain, bourriols, tartes, assiettes de charcuterie et une buvette se tenaient à Contres.



Le pain a été cuit au four de Contres par Alain Dayral et Didier Filiol et au four d'Ostenac par la famille Belhomme et les habitants du village ; nous les remercions tous.

En soirée, nous avons proposé des cuisses de génisse à la broche, aligot, qui ont remporté un grand succès malgré l'orage qui s'est invité.



Après plusieurs années d'absence, le samedi 12 octobre 2024, le concours de vaches Salers a pu se faire dans la bonne humeur, avec 12 éleveurs et 61 bovins. Le jury était composé de Jean Lacombe et Philippe Gobert.

Un repas a été servi le samedi 19 octobre pour les éleveurs et la remise des prix.



Palmarès

Velle isolée : 1. Thomas de Salle ; 2. Pierre Ouvrié ; 3. Dayral d'Enroussou

Veau isolé : 1. Alain Dayral ; 2. Yannick Breuil ; 3. Damien Dayral

Bourrette isolée : 1. Damien Dayral ; 2. Francis Antignac ; 3. Pierre Ouvrié

Bourret : 1. Pierre Ouvrié ; 2. Pierre Ouvrié ; 3. Alain Dayral

Doublonne isolée : 1. Yannick Breuil ; 2. Alain Bergou ; 3. Damien Dayral

Doublon : 1. Yannick Breuil ; 2. Damien Dayral ; 3. Dayral d'Enroussou

Vache de 3 ans : 1. Didier Filiol ; 2. Damien Dayral ; 3. Yannick Breuil

Terson : 1. Alain Dayral

Vache de 4 ans : 1. Francis Antignac ; 2. Didier Filiol ; 3. Dayral d'Enroussou

Vache âgée : 1. Francis Antignac ; 2. Damien Dayral ; 3. Yannick Breuil

Taureau âgé : 1. Mathéo Antignac ; 2. Alain Bergou ; 3. Pierre Ouvrié

Groupe de doublonnes : 1. Christophe Raffy ; 2. Christophe Raffy

Groupe de vaches : 1. Dayral d'Enroussou

Prix de championnat

Femelle : Francis Antignac

Mâle : Mathéo Antignac

Prix d'honneur :

1. Yannick Breuil ; 2. Damien Dayral



On vous donne rendez-vous l'année prochaine, passez un bon hiver !

Merci aux personnes qui se sont déplacées et merci à tous les bénévoles.

Christine Lebreton

Bibliothèque en danger

Recherche lecteurs désespérément !!!

Triste constatation: depuis ce début d'année 2024 : 42 permanences ont été assurées (nous sommes fin Septembre à l'écriture de cet article), et lors de 17 d'entre elles, nous n'avons eu aucune fréquentation et seulement 1 à 3 lecteurs lors des 25 autres.

De plus le nombre d'inscriptions et réinscriptions est en chute libre.

De quoi se poser des questions sur le devenir de notre bibliothèque. Nous ne vous cachons pas qu'un certain découragement nous gagne, car autant c'est un plaisir de recevoir des lecteurs, autant il est terriblement frustrant de n'accueillir personne.

Faut-il revoir les jours et horaires d'ouverture pour permettre l'accès à plus de personnes ?

Nous nous sommes pourtant déjà adaptées aux réponses apportées à notre questionnaire distribué en 2020.

Peut-être avez-vous de nouvelles suggestions ?

Faites-nous le savoir de vive voix ou par écrit (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie).

Nous en étudierons la pertinence et la faisabilité.

En attendant, pour essayer d'augmenter la fréquentation, nous pensons mettre à disposition des jeux de société pour jouer sur place entre amis. Cela pourrait-il vous intéresser ?



Actuellement nous possédons des plaquettes de bois style Kapla (jeu de construction) pour jouer seul ou à plusieurs et un Scrabble junior. Nous avons réservé auprès de la Médiathèque Départementale du Cantal quelques jeux de société jeunesse et sommes en attente de livraison.

Bien sûr le concept peut également concerner les adultes. D'ailleurs si vous avez des jeux en bon état dont vous ne vous servez pas et dont vous voulez vous défaire, vous pouvez nous les faire parvenir en les déposant à la bibliothèque ou à la mairie aux heures d'ouverture.



Malgré tout, c'est Noël avant Noël coté Jeunesse !

De très nombreux albums, livres et livres musicaux en excellent état nous ont été offerts par une généreuse donatrice de Chaussenac que nous remercions.

A dévorer donc !

En attendant vos retours (à nos questions !) et votre (re)retour (à la bibliothèque !) !

Les bénévoles Dominique Legon, Christine Piatte et Véronique Pollet

Association De Tennis de Table du Canton de Pleaux (ATTC)

A Pleaux, le club de tennis de table créé à Chausсенac est en route pour une 7ème saison :

Sur les joueurs de Chausсенac ayant démarré l'aventure en 2018, seuls 2 joueurs de la commune sont encore présents et notamment Baptiste Seillier qui porte haut les couleurs de notre beau village. Désormais en catégorie adulte, Baptiste s'est toujours impliqué dans le club en apportant d'abord son aide à l'entraînement des plus petits et maintenant, en participant au championnat loisir que nous organisons. Espérons que ce bel exemple donne l'envie à d'autres jeunes de notre commune (ou moins jeunes !) de nous rejoindre : Pleaux n'est pas si loin que ça.

L'ATTC (club de tennis de table loisir) entame sa 7ème saison. Sa présence au forum des associations de Saint-Martin-Valmeroux a permis de mettre en avant son activité et de promouvoir ce sport auprès des élus locaux et du public. Certains se sont prêtés au jeu et ont pu échanger quelques balles sur la table de ping-pong mise en place par le club spécialement pour cet événement.



La nouvelle saison s'annonce prometteuse et devrait à nouveau porter ses fruits. L'effet Jeux Olympiques n'étant pas au rendez-vous, comme à chaque début de saison et compte tenu d'un important turn-over dans la catégorie jeune, le club a dû s'employer pour attirer de nouveaux joueurs (affichage, distribution de flyers, bouche à oreille,...). La distribution dans les boîtes aux lettres du chèque LYR' émis par la communauté des communes du Pays de Salers est un

excellent vecteur de communication pour le club. Par ailleurs, la situation géographique de Pleaux à la lisière de la Corrèze et la proximité du collège de Pleaux sont autant d'atouts pour attirer des jeunes du Cantal et de la Corrèze. Ainsi de nouveaux joueurs nous rejoignent et ce n'est pas un hasard car l'ATTC met les moyens sur cette catégorie d'âge. En effet, outre le matériel à disposition (superbe gymnase, 10 tables, 1 robot, des filets récupérateurs de balles,...), la section jeune est désormais encadrée par une rotation de 5 à 6 bénévoles adultes et devrait donc accueillir entre 16 à 20 jeunes pongistes. Ce travail est payant puisque cette saison encore, 2 jeunes joueurs viennent enrichir la catégorie adulte (Lauriane Ducros et Baptiste Seillier). Ainsi l'effectif total du club devrait atteindre une quarantaine de sportifs.

L'ATTC organise pour sa 2ème année un mini championnat loisir interdépartemental regroupant 4 équipes (Sarroux-Saint-Julien, Mauriac, Pleaux 1 et Pleaux 2). Le club continuera à entretenir des liens étroits et amicaux avec le club loisir de La Monsélie : 4 matchs sont déjà programmés.

Par ailleurs, les 2 équipes de Pleaux rencontreront également des équipes d'Arpajon-sur-Cère lors de matchs amicaux aller-retour, soit à nouveau 4 rencontres. L'association espère ainsi entretenir des liens amicaux avec des clubs voisins de Corrèze et du Cantal et tisser des liens sociaux dans nos régions rurales.

Pascal Piatte

Loisirs créatifs



Après une longue interruption, notre club a repris ses activités à dater du 2 octobre 2024 de 14h00 à 16h00 chaque semaine le mercredi.

Venez apprendre à tricoter, faire du crochet, du patchwork, tous les travaux d'aiguilles.

Pour les personnes intéressées, venez nous voir à la salle de réunion de Chaussezac, nous vous recevrons avec plaisir.

Hélène Teste, Club des Loisirs créatifs



La résilience de l'USC

Après une saison 2023-2024 très compliquée pour l'USC, certains ne donnaient pas cher de sa peau et voyaient le stade de la Croix du Buis réhabilité en lotissements ou en potagers et j'en passe...

Malgré le séisme, la maison rouge et bleue a résisté grâce à de solides fondations datant de 1937.

Bravo et merci à la grande majorité des joueurs et dirigeants qui ont décidé de continuer l'aventure avec l'USC.

Bravo et merci aux nouvelles et jeunes recrues qui sont venues épauler et renforcer notre effectif pour en débattre sur le pré.

L'équipe dirigeante, elle aussi, a vu ses rangs se fortifier pour redonner une dynamique conviviale à notre association.

Pour conclure, je souhaiterais citer Confucius, latéral droit de l'équipe nationale Chinoise dans les années 550 avant JC. Ce dernier vouait une véritable passion pour la philosophie. Ce qui est chose rare pour un footballeur :

"La résilience n'est pas de jamais tomber mais de se relever à chaque fois que l'on tombe."

Sans transition, le saviez-vous ? A Chaussezac et ailleurs, les murs ont des oreilles, toutes petites mais très performantes. Des bourdonnements circulent dans la campagne, il semblerait que la subvention communale affectée à notre association soit trop importante.

Avec mes oreilles, ni petites ni trop grandes, je peux tout entendre et le comprendre. Cependant je souhaiterais apporter une réponse à ces rumeurs et peut être rassurer ces quelques inquiets potiniers. Contrairement à certaines communes, à Chaussezac, l'essentiel de l'entretien du stade et des vestiaires est réalisé par les dirigeants et les joueurs (tonte, semis, traçage du terrain et autres travaux pour les vestiaires).

Je crois savoir que tout cela porte un nom... Ah ! Mince ! Ah ! J'ai trouvé ! Cela s'appelle du BÉNÉVOLAT ! Je ne pense pas que ce soit un gros mot, mais, de nos jours il est de moins en moins utilisé.

Christian Lescure



En haut de gauche à droite : **Maimponte** Thibault, **Freyssac** Jérémy, **Delbos** Théo, **Dayral** Xavier, **Bonventi** Alex, **Ouvrié** Florian, **Breuil** Mathieu, **Maimponte** Pierrick, **Raffy** Quentin.

En bas de gauche à droite : **Bogros** Tibault, **Lafeuille** Yoan, **Bonneval** Nicolas, **Brial** Yoann, **Meilhoc** Guillaume, **Mary** Gérard.

Absents : **Blaise** Joris, **Blancher** Clément, **Darlak** Gaétan, **Favale** Kévin, **Fumanal** Thibault, **Lalo** Jérémy, **Raffy** Nicolas, **Seillier** Benjamin.

Bureau :

- Président : Dayral Xavier
- Président d'honneur : Delbos Jean-Marc
- Vice Président : Lescure Christian
- Trésoriers : Lescure Chistian, Dayral Xavier
- Secrétaires : Lescure Michel, Aubriot Mélanie
- Entraîneurs : Mary Gérard, Ischard Christian

Quelques chiffres du budget de fonctionnement :

Dépenses (euros)		Recettes (euros)	
Divers entretien vestiaires	467	Subvention communale	2000
Peinture, traçage terrain, engrais semences	816	Vente calendriers Sponsors	4700
Eau, gaz, assainissement	1120	Entrées stade buvette	2040
Buvette réception après match	1300	Remboursements licences (joueurs, dirigeants)	920
Cotisations Ligue et District	2300	Participation licenciés repas	300
Arbitrage	849		
Pharmacie	300		
Arbre Noël, repas cadeaux enfants	600		
Lavage maillots	300		
Conception Calendriers	560		
Total dépenses	8612	Total recettes	9960

Lo 14 de julhet de 2024

80eme anniversari de l'opéracion Cadillac

Una manifestacion plan réüssida a la quanha setz venguts nombros.

Lo 13 al ser, una balada dins les pas des maquisards, Un chamin entre Lherm e Nosièras dins les górgas de l'Incon. Belcóp de participants amb chauçaduras de marcha e lutz frontala.



Lo 14 al matin, les véicules ancians prenon la rota per Lherm, cargadas de joves e pus ancians que vòlon participar a la reconstitucion del parachutatge sul terren Serrurier

Arribats a l'estèla,, tot es preste per recèbre invitas e visitors, des filas de cadieras per assistir confortablement a la cérémonie. Des autobus menan les joves del Servicia National Universel, les militars, les membres de las corals... Lo monde contunha a arribar, envasissant la rota e lo prat vesin.

Les porta-drapeus se botan de cada costat de l'estèla. N'i a belcóp, quò es impressionant !

Venon del Cantal, de la Corrèsa, de la Viena Nauta e del Peiregòrd. A lors costats, les enfants de las escolàs que participan a la commémoracion...

A l'arrièr de l'estèla, les coristas e les cent cinquanta e un joves del SNU venguts per rendre omenatge als « combattants de l'ombra »

Facia al monument, les officiels, Monsur lo Prefect, Monsur Cardozo, representant l'embassada de Granda-Bretanha, lo président del conselh départemental del Cantal, lo députat, les mèris, des enfants de maquisards. La cérémonie commenca. Les còrs de Paris, interpretan la Marselhesa, la Sansónha, lo Chant des Partisans, les escolans legisson de cranas textes e lo gropa de joinessa e montanha chanta morceus virils e pussents.. les diferents gropes depausan gerbas davant lo monument, accompanhas per un jove du SNU e des enfants de las escolàs.

En d'aquel moment les avions s'aturan e largan parachutas e conteners.

Sul sol una bela cruz blanca e des fuócs sinhalan lo terren que deve recèbre les « colis ». Les maquisards se precipitan dins lo prat per recuperar les parachutas , les conteners e s'en van rapidament. Un « brossard » va passar dessus lo terren e largar de petiots drapeus per les enfants.

La cérémonie achabada, les participants se son tornats trobar al colègi ont un vin d'onor sera servi de mèma qu' un repas. L'après mieg-jorn, una exposicion plan richa d'objects e de documents ancians, del matériel de radio de l'época, lo salon des escrivans (graça a lors recercas, ai pu reconstituar lo parcors de maquisard de mon paire) nos a permetut d'aprenei mai de causas sur aquela periòda de nostra istòria. Un concert amb les Satin Dolls Sisters anima aquela fin de jornada.

Al mèma moment, una cérémonie se desrotla sul terren Tramon a San Julian- als - Bos. Lo 13 al ser, un spectacle Son e lutz en omenatge als resistants, es prepausat al chap del Quinsac : reconstitucion d' un camp de maquisards e un bal defóra dins la forest. Chascun èra invitat a botar des costumats coma en 1944 e les participants son nombros.

Lo14 al matin, inauguracion de l'estèla e de la taula memorièla amb al torn, les officiels, les pòrte-drapeus, les joves de SNU e la populacion. Cérémonie plena de solemnitat. Des parachutatges enrichesson aquela manifestacion.

Un convoi de véicules ancians rejunha alors Monceau sur Dordòonha per la ceremonia à l'estèla de Mostolat (terren Digger) seguida d'una assemblada aèriana per achabar l'opéracion Cadillac.

Mercé a totes les organisators, Aurélie Aubignac (Artémis), Patrick Monneray, Alain Aubignac (gropament résistència barratge del Agla) e Sintri Mémori per la Corresa.

La Gineta



Le 14 juillet 2024

80ème anniversaire de L'opération Cadillac

Une manifestation très réussie à laquelle vous avez participé, très nombreux.

Le 13 au soir, une balade dans les pas des maquisards, un chemin entre Lherm et Nozières dans les gorges de l'Incon. Beaucoup de participants équipés de bonnes chaussures de marche et de lampes frontales.

Le 14 au matin, des véhicules anciens se dirigent vers Lherm, à leur bord, de nombreux participants désirant assister à la reconstitution du parachutage sur le terrain Serrurier.



Arrivés sur le site, tout est prêt pour recevoir invités et visiteurs, des rangées de sièges pour assister confortablement à la cérémonie. Des autobus amènent les jeunes du Service National Universel, des militaires, les membres des chorales,... La foule continue à arriver, envahissant la chaussée et le pré voisin.

Les porte-drapeaux se mettent en place de part et d'autre de la stèle. Leur nombre est impressionnant, ils viennent du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Vienne et du Périgord. A côté d'eux les enfants des écoles qui

participent à la commémoration.

Derrière la stèle, les choristes et les cent cinquante et un jeunes du SNU venus rendre hommage aux « combattants de l'ombre » .

Face au monument, les officiels : Monsieur Le Préfet, Monsieur Cardozo représentant l'ambassade de Grande-Bretagne, le Président du Conseil Départemental du Cantal, le député, les maires, des enfants de maquisards,...

La cérémonie commence : les Chœurs de Paris interprètent La Marseillaise, la Complainte, Le Chant des Partisans ; les élèves des écoles lisent de beaux textes et le groupe de Jeunesse et Montagne chante des morceaux virils et puissants. Les différents groupes déposent des gerbes devant le monument, accompagnés par un jeune du SNU et des enfants des écoles.

A ce moment, les avions s'approchent et larguent des parachutes et les containers. Au sol, une grande croix blanche et des feux signalent le terrain qui doit recevoir les « colis » .

Les maquisards se précipitent dans le pré pour récupérer les parachutes et les containers et s'éloignent très rapidement. Un « broussard » va survoler le terrain et larguer de petits drapeaux pour les enfants.

La cérémonie terminée, les participants se retrouvent au collège où un vin d'honneur sera servi ainsi qu'un déjeuner. L'après-midi, une exposition très riche d'objets, de documents anciens, de matériel radio d'époque, le salon des écrivains (grâce à leurs recherches j'ai pu reconstituer le parcours de maquisard de mon père) nous permettent d'enrichir nos connaissances sur cette période de notre histoire. Un concert avec les Satin Dolls Sisters anime cette fin de journée.

Parallèlement, une cérémonie se déroule sur le terrain Tramon à St Julien- aux -Bois.

Le 13 au soir, un spectacle son et lumière, en hommage aux résistants, est proposé en haut du Quinsac , reconstitution d' un camp de maquisards et bal en plein air. Chacun était invité à s'habiller comme en 1944 et les participants sont nombreux.

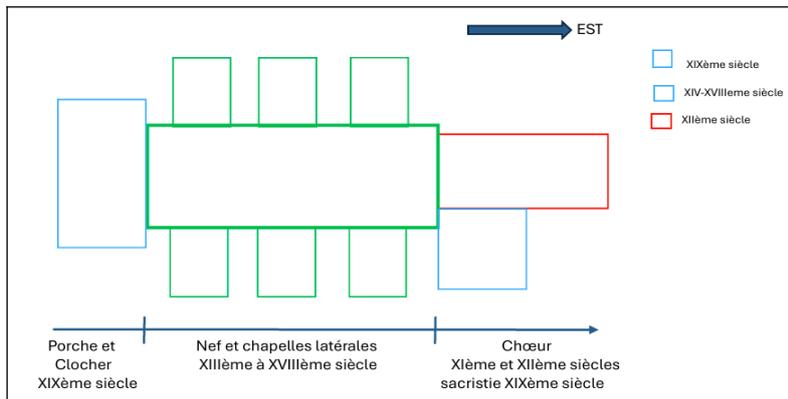
Le 14 au matin, inauguration de la stèle et de la table mémorielle, avec autour des officiels, les porte-drapeaux, les jeunes du SNU et la population : cérémonie empreinte de solennité. Des parachutages étoffent cette manifestation. Le convoi de véhicules anciens rejoint ensuite Monceaux sur Dordogne, pour la cérémonie à la stèle de Moustoulat (terrain Digger) suivie d'un meeting aérien, clôturant l'opération Cadillac.

Merci à tous les organisateurs, Aurélie Aubignac « Artémis », Patrick Monneray, Alain Aubignac (groupement résistance barrage de l'aigle) et Sintri Mémoi pour la Corrèze.

Ginette Mazet

Association du Patrimoine

L'église Saint-Étienne



Un puzzle ! L'église de Chaussenac est un puzzle ou... un jeu de piste. Elle est un ensemble composite dont la construction, la transformation et l'adaptation s'étalent sur neuf siècles !

On peut dénombrer trois temps dans l'église : une période romane, une période gothique et enfin, au XIXème siècle, une reconstruction partielle de l'édifice.

Sur un plan on peut voir les choses de la manière suivante :

La partie la plus ancienne de l'église est de style romane et en reprend tous les codes : arcs en plein cintre, modillons sculptés. Pourtant Chaussenac se démarque de ses consœurs cantaliennes. Son chevet est plat et non « en cul de four » ; une architecture limousine et non auvergnate. Cela s'explique par la situation de Chaussenac et plus généralement de la Xaintrie. Il s'agit d'une zone frontière entre Limousin (sous la juridiction de l'évêque de Limoges) et l'Auvergne, sous la juridiction des comtes d'Auvergne. Cette « frontière » administrative se marque aussi la toponymie : il existe de nombreux lieux-dits nommés « La/les Frontière/s » à Pleaux après les Estourocs, à Rilhac-Xaintrie par exemple. Cette frontière est aussi architecturale et les styles limousin et auvergnat s'affrontent. Donc Chaussenac est sous influence limousine.

Dépendant donc de l'abbaye de Brageac jusqu'à la révolution, Chaussenac devient une commune à cette époque. L'Abbesse nomme le curé de Saint-Étienne, et accorde le privilège de se faire enterrer dans l'église. Les six chapelles latérales sont la marque de ce privilège accordé à de riches chaussenacois. La deuxième moitié du XIXème siècle, est marquée par de grands changements pour l'église et son environnement. Dans les années 1850 le cimetière qui se trouvait autour de l'église (reste l'ancienne croix de cimetière au chevet de l'église avec sa remarquable tête de mort sculptée) est déménagé sur un champ communal à l'Algère. Les anciens monuments sont démontés et il n'est pas rare de retrouver dans des jardins de la commune d'anciennes pierres tombales conservées par les familles.

Mais, c'est surtout sous le patronage de Monseigneur Pagis, ancien évêque de tarentaise puis de Verdun, natif de Chaussenac, que l'église est remaniée. L'ancien clocher à peigne du XIIème siècle (que l'abbé Basset qualifie « d'un des plus laids clocher à peigne qu'il soit possible de voir ») est remplacé par l'actuel, d'inspiration lorraine qui satisfait les goûts architecturaux du même abbé.

L'intérieur de l'église est aussi remanié. Le plafond en bois de la nef est remplacé par le plafond en pierre actuel. A l'ancien maître-autel du XVIIIème siècle (remisé dans la première chapelle latérale à droite) est substitué un autel de style sulpicien en marbre. Monseigneur Pagis dote l'église d'une sacristie qui masque une partie des anciens décors romans. Il en profite pour laisser son portrait aussi bien en vitrail qu'en peinture (dans la sacristie !) Les décors peints ont heureusement survécu, ce qui rend notre église remarquable dans le Cantal.

Nicolas Ivanoff



Autel de l'ancienne chapelle de Cheyssiol, mi XIX^e siècle



Deux plaques commémoratives à la mémoire de l'abbé Yrondi, prêtre réfractaire mort à l'île Madame en 1795, et à la mémoire de Mgr Pagis



Tableau de Saint Jacques, XVIII^e siècle (retable et tableau classés MH)



Retable de l'enfant Jésus, néogothique, XIX^e siècle



Miséricorde avec tête de chien, XIX^e siècle, sculpture de Ribes



Modillons (XII^e siècle)



Le voile de Mai, Marcel Mazars, 2004



Élément de l'ancien porche roman (St Pierre), XII^e siècle



Élément de l'ancien porche roman (XII^e siècle)

Les éléments remarquables de l'église de Chaussezac



Ancien maître autel du XVIII^e siècle et retable composite à partir d'éléments de récupération (fin XIX^e siècle)



Saint Marthe (XVIII^e siècle, Tilleul)



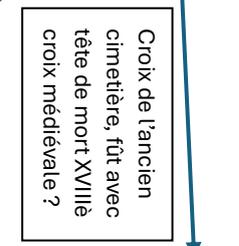
Retable St Roch XVIII^e siècle



Retable de la Vierge, néogothique, XIX^e siècle



Martyr de St Etienne, don de l'abbesse de Brageac, XVIII^e siècle



Croix de l'ancien cimetière, fût avec tête de mort XVIII^e croix médiévale ?



Clef de voûte aux armes du Pape

Chevet roman (XII^e siècle) et autel XIX^e siècle

